

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

AU BREVET D'INVENTIONN^o 1.525.126SERVICE
de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLEP. V. n^o 48.809, RhôneN^o 92.648

Classification internationale : B 65 d // B 29 d 23/00

Appareillage pour la confection de gaines en matière thermoplastique en vue de la fabrication de sachets.

MM. LÉON DOYEN et LOUIS DOYEN résidant en France (Rhône).

*(Brevet principal pris le 10 février 1967.)*Demandée le 20 juin 1967, à 14^h 15^m, à Lyon.

Délivrée par arrêté du 28 octobre 1968.

(Bulletin officiel de la Propriété industrielle, n^o 49 du 6 décembre 1968.)

Le brevet principal décrit un appareillage comportant deux supports sur chacun desquels est disposée une bobine de longueur suffisamment grande pour que la bande qui s'en déroule puisse être découpée en plusieurs bandes élémentaires décrivant, chacune, après renvoi, une trajectoire verticale commune avec celle de la bande élémentaire correspondante de l'autre bobine, mais dans un plan décalé latéralement par rapport à celui de la trajectoire suivie par les deux bandes élémentaires adjacentes.

Suivant une première forme d'exécution de cet appareillage, également décrite dans le brevet principal, chaque bobine est découpée en plusieurs bandes élémentaires par des couteaux.

La présente addition concerne une variante d'exécution de cet appareillage, variante selon laquelle les bobines sont constituées chacune par plusieurs enroulements de bandes prédécoupées, disposées côte à côte.

Cette disposition permet, d'une part, de supprimer les couteaux sur le châssis de l'appareillage et, d'autre part, d'obtenir un meilleur guidage de ces bandes élémentaires au cours de leur déplacement les amenant de la machine confectionnant les gaines aux mâchoires de soudure.

De toute façon, l'invention sera bien comprise à l'aide de la description qui suit, en référence au dessin schématique annexé dont l'unique figure représente, en perspective et à titre d'exemple non limitatif, cette forme d'exécution de cet appareillage :

Selon l'invention, chacune des bobines 3 et 4, disposées de part et d'autre de la machine de fabrication des sachets, est constituée par plusieurs rouleaux, respectivement 30a, 30b, 30c et 30d, et 31a, 31b, 31c et 31d, disposés côte à côte sur l'arbre central 32 de chaque bobine, porté à ses extrémités par des supports 2.

De chacun de ces rouleaux se dévide une bande élémentaire respectivement 33a, 33b, 33c et 33d pour la bobine 3 et 34a, 34b, 34c et 34d pour la bobine 4.

Comme cela est décrit dans le brevet principal, chacune des bandes élémentaires, par exemple celle 33a, en partant de sa bobine 3, décrit une trajectoire verticale ascendante puis, après renvoi sur des rouleaux 7, une trajectoire horizontale au cours de laquelle elle rencontre la bande opposée 34a qui lui correspond de l'autre bobine, avant de suivre avec elle une trajectoire verticale descendante, pendant laquelle elle est soudée bord à bord avec cette dernière.

Bien entendu, comme le montre le dessin, chaque faisceau de bandes ainsi formé est décalé dans le plan vertical par rapport aux faisceaux voisins.

Cet agencement permet de simplifier la construction de l'appareillage et d'obtenir un meilleur guidage des bandes élémentaires au cours de leur déplacement.

Comme il va de soi et comme il ressort de ce qui précède, l'invention ne se limite pas à sa seule forme d'exécution qui a été décrite ci-dessus, à titre d'exemple non limitatif, elle en embrasse, au contraire, toutes les variantes de réalisation.

RÉSUMÉ

1^o Appareillage pour la confection de gaines, en matière thermoplastique, en vue de la fabrication de sachets, tel que décrit dans le brevet principal, caractérisé en ce que les bobines, à partir desquelles sont issues les bandes élémentaires, sont constituées chacune par plusieurs enroulements de bandes prédécoupées, disposées côte à côte.

2° A titre de produit industriel nouveau, tout | spécifié en 1°, ou comportant application, totale
appareillage pour la confection de gaines, tel que | ou partielle, de semblables dispositions.

LÉON DOYEN et LOUIS DOYEN

Par procuration :
GERMAIN & MAUREAU

